

#4ème trimestre 2024

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Sur le site de la Praz :

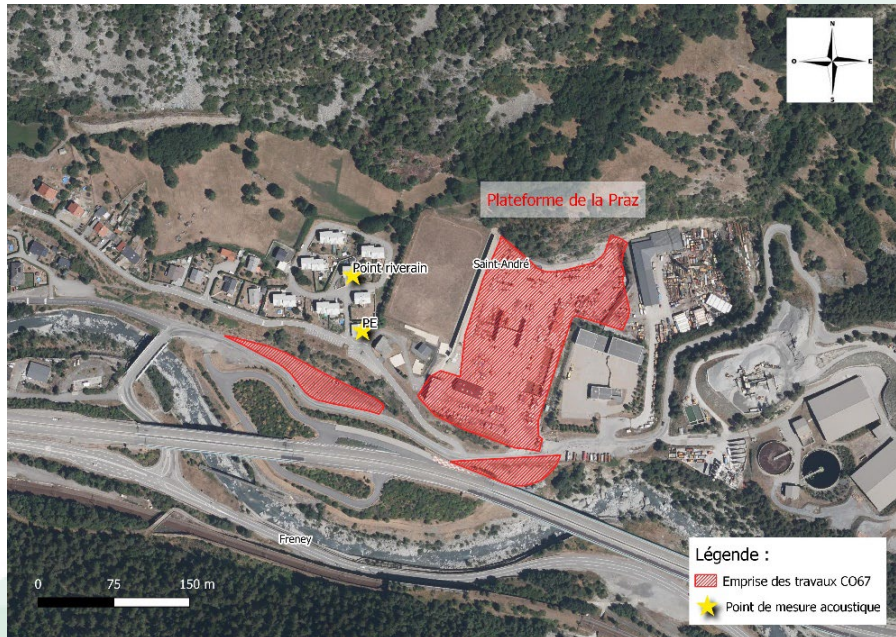
- ✓ *Poursuite de l'aménagement de la plateforme* : Montage des tours de transferts, terrassement de l'atelier du Train Sur Pneus (TSP) en cours de finalisation, mise en place ventilation.
- ✓ *Future zone de réception et stockage des agrégats* : Poursuite opérations de génie civil, enrobés réalisés et blocs posés.
- ✓ *En souterrain* : Poursuite de l'excavation des galeries de connexion (4 fronts puis passage à 5 fronts mi-novembre), installation des convoyeurs en galerie en octobre.

Sur le site de Saint-Martin-La-Porte :

- ✓ *Poursuite de l'aménagement de la plateforme* : Station de traitement des eaux : tests en cours pour mise en service définitive. Démontage ancienne centrale à béton. Poursuite du génie civil du parc agrégat (dalle terminée, montage des parois). Montage de la charpente de l'atelier Train Sur Pneus (TSP). Installation du pont roulant, et travaux de finition en cours. Centrale à béton bi-composant en cours de finalisation (raccordement électrique et essais en cours). Casier de séchage des boues : charpente et caniveaux eaux pluviales en cours.
- ✓ *En souterrain* : Poursuite des creusements. Installation pompes et montage de supports provisoires d'avancement. Montage de l'ISIG (outil de bétonnage de radier), d'excavation, confortement des rameaux.
- ✓ *Bandes transporteuses* : Poursuite du montage des convoyeurs et des tours de transfert 1, 2, 3 (stand-by) et 4 (terminée). Travaux au niveau du pont Ramina.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT

La Praz

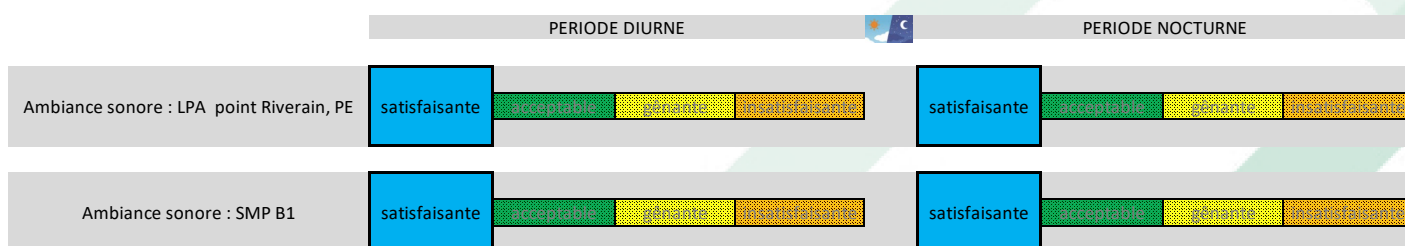


Saint-Martin-La-Porte



APPRECIATION GENERALE BRUIT DU CHANTIER

Les données recueillies par les dispositifs de surveillance corrélées avec les signalements conduisent à évaluer des situations sonores satisfaisantes sur la période.



4

3 signalements du côté de La Praz


1 signalement du côté de Saint Martin La Porte.

PLUS DANS LE DETAIL ...


Les tableaux récapitulatifs ci-après présentent les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en périodes diurnes et nocturnes, pour chacun des dispositifs de mesure. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à des activités de voisinage (tondeuse, débroussailleuse, ...), aboiements de chiens ou encore aux phénomènes météorologiques (orages) impactant la valeur sonore nocturne. En journée, le passage d'hélicoptères a pu engendrer des dépassements sonores ponctuels.

En novembre et décembre, le manque d'ensoleillement ne permet pas le fonctionnement du sonomètre au point LPA PE (en novembre seulement 28% de valeurs ont pu être enregistrées et 0% en décembre).

#4ème trimestre 2024

 **Période diurne (07h00-22h00)**

point	Octobre		Novembre		Décembre		4ème Trimestre 2024
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	
LPA riverain	0	2	0	1	0	1	100%
LPA PE	0	1	0	0	X	X	100%
SMP-B1	0	4	0	1	0	3	100%

 **Période Nocturne (22h00-07h00)**

point	Octobre		Novembre		Décembre		4ème Trimestre 2024
	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	
LPA riverain	0	4	0	3	0	3	100%
LPA PE	0	19	0	2	X	X	100%
SMP-B1	0	1	0	0	0	0	100%

NC : Pas d'activité de chantier X : Absence de données

Les dépassements sonores (émergences) sont comptabilisés sur la base de la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.
 Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)
 Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)

FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Absence de dépassement liés aux travaux.

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

La Praz

Trois signalements relatifs au bruit ont été enregistrés pour le site de la Praz.

Date	Période	Nature des nuisances sonores	Localisation de la gêne	Sources du bruit identifiées sur le chantier	Actions correctives
08/10/24	Nocturne	Nuit du 07 au 08/10 vers minuit : bruits de coups sur le chantier entendus malgré les fenêtres et volets fermés.	Lotissement EDF riverain B	Evènement non identifié par l'entreprise	L'analyse des enregistrements ne montre pas de corrélation des niveaux sonores mesurés en limite de chantier et au point riverain. Phénomènes météorologiques la nuit avec fortes rafales de vent et pluie ont pu influencer l'ambiance sonore.
12/11/24	Nocturne	Nuit du 08 au 09/11 : bruit pénible entendu vers 23h	Lotissement EDF riverain D	Fonctionnement centrale à béton	Des solutions sont en cours d'étude pour améliorer les caractéristiques acoustiques de la centrale à béton.
16/11/24	Nocturne	Nuit du 12 au 13/11 vers 23h15 à 23h45 : demande du riverain de fournir les résultats sonores	Lotissement EDF riverain A	Fonctionnement centrale à béton, marinage	L'analyse des enregistrements montre que les niveaux sonores se situent entre 42 et à 44 dB(A) sur le sonomètre riverain et 60 dB(A) sur le sonomètre chantier.

Plan d'actions : Les niveaux sonores mesurés restent inférieurs aux seuils réglementaires, cependant TELT a demandé à l'entreprise de proposer des solutions de réduction du bruit au niveau de la centrale à béton.

Saint-Martin-la-Porte

Un signalement relatif au bruit a été enregistré pour le site de Saint-Martin-La-Porte. La personne s'est portée porte-parole de plusieurs autres.

Date	Période	Nature des nuisances sonores	Localisation de la gêne	Sources du bruit identifiées sur le chantier	Actions correctives
15/11/24	Diurne	14/11 à 19h42 : énorme bruit sourd d'une durée minimale de 20min perçu par plusieurs riverains. Bruit ressemblant à une charge imposante poussée au sol, entrecoupé plusieurs fois de quelques secondes. 14/11 à 22h : bruit de ronronnement perçu par les habitants de Magnin semblant provenir du chantier.	Saint-Martin-la-Porte / Mollard Durand / Magnin riverain A (porte-parole de plusieurs riverains)	Curage des casiers de MATEX	L'enregistrement acoustique fait état d'un niveau de 53 dB(A) sur le point riverain. L'action de curage des casiers de MATEX doit être réalisée en journée. Un rappel a été fait aux conducteurs de pelles en ce sens.

Plan d'actions : Un rappel a été fait aux opérateurs de réaliser les travaux ayant généré cette nuisance sonore durant la journée.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98